

rl



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

N° 883.119

Classif. Internat.:

B60K/B60R

Mis en lecture le:

01-09-1980

Le Ministre des Affaires Économiques,

*Vu la loi du 24 mai 1854 sur les brevets d'invention;*

*Vu le procès-verbal dressé le 6 mai 1980 à 10 h. 00*  
au Service de la Propriété industrielle;

**ARRÊTE :**

**Article 1.** — *Il est délivré à* Mr. Pierre A. HUTTING,  
13 rue du Musée, 6630 Martelange,

*un brevet d'invention pour:* Détecteur de malaise pour conducteur de  
véhicule,

**Article 2.** — *Ce brevet lui est délivré sans examen préalable, à ses risques et périls, sans garantie soit de la réalité, de la nouveauté ou du mérite de l'invention, soit de l'exactitude de la description, et sans préjudice du droit des tiers.*

*Au présent arrêté demeurera joint un des doubles de la spécification de l'invention (mémoire descriptif et éventuellement dessins) signés par l'intéressé et déposés à l'appui de sa demande de brevet.*

Bruxelles, le 30 mai 1980

PAR DÉLÉGATION SPÉCIALE:

Le Directeur

L. SALPÊTEUR

HUTTING , Pierre, Alphonse

Brevet d'invention

DETECTEUR DE MALAISE POUR CONDUCTEUR DE VEHICULE.

Devant vous, vers le bas du tableau de bord, se trouve un petit tableau de commande.

A l'extrême gauche sur ce tableau se trouve une lampe rouge de réserve, une lampe jaune annonçant la mise en service du système et une lampe verte non raccordée. Un interrupteur avec voyant pour les feux de brouillard, au milieu un sélecteur switch, Sprin return, Open-Close, un interrupteur quadruple avec mention AUTOM.MAN.

A l'extrême droite une lampe rouge signale que le freinage est effectué et que l'anti-vol automatique est assuré.

La lampe jaune signale que le système est sur AUTOM. La lampe verte signale que le système de freinage est bien ouvert.

En mettant le contact, le système est en service.

TRES IMPORTANT: avant de démarrer, s'assurer que le système de freinage est bien ouvert.

Pour ce faire il y a deux solutions:

- 1° mettre le levier de vitesses au point mort, positionner l'interrupteur sur MAN., actionner le sélecteur switch vers OPEN(ouvert) jusqu'au moment où la lampe verte s'allume;
- 2° mettre l'interrupteur sur AUTOM., le levier de vitesses au point mort et les freins se débloquent automatiquement. La lampe verte s'allume et vous pouvez démarrer.

*Hutting*

Pour rouler sans le système, mettre l'interrupteur sur MAN.(manuel) et rien ne se passe au cours de la conduite si ce n'est que la lampe jaune de gauche s'éteint lorsque l'on passe en troisième vitesse. Tout est normal, vous pouvez mettre le système sur AUTOM. en roulant.

Pour rouler avec le système, mettre l'interrupteur sur position AUTOM. Vous démarrez en première, deuxième et en passant en troisième l'AUTOM. s'enclenche; c'est-à-dire, le relais RL déclenche et met en service différents éléments (voir le schéma) et simultanément par le LSL (actionné par le levier de vitesses) qui, à double fonction, met en service le relais RE (électronique) commandé par le senseur au volant de direction.

Au lâcher du volant, le relais RE n'est plus alimenté et met en circuit le relais R, fait tourner le moteur du système en reverse, coupant l'allumage jusqu'au moment où la came pousse le LS2 et LS2' anti-vol autom., court-circuite Bobine Delco, d'où démarrage impossible; simultanément les freins sont bloqués, la lampe rouge s'allume, les feux de détresse fonctionnent et les lampes stop sont allumées.

Les secouristes enlèvent la victime.

Pour bouger le véhicule, se mettre au volant, tenir ce dernier en mains, mettre le contact et laisser le levier de vitesses sur la quatrième ou la troisième. Ou mettre au point mort et les freins se débloquent automatiquement.

Pour parquer le véhicule avec l'anti-vol, mettre ou laisser l'interrupteur sur AUTOM., le levier de vitesses sur la troisième ou la quatrième, ne pas tenir le volant et attendre que la lampe rouge s'allume; mettre l'interrupteur sur MAN., couper le contact et retirer la clef de contact.

Dans la calandre se trouve un interrupteur quadruple (anti-vol) que l'on peut placer à sa meilleure convenance, voire même dans la malle arrière et coupant le circuit Bobine et le dérivant vers le klaxon; le circuit Bobine-Delco est mis à la masse pour la deuxième fois, le circuit démarreur est

*Hannay*

coupé par le même interrupteur.

Si un malfaiteur veut déplacer le véhicule en y introduisant une clef, le klaxon va fonctionner; s'il se sert d'un câble batterie-bobine, démarrage impossible avec le Delco deux fois à la masse et les roues bloquées.




















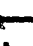



Remarque: Sur le système anti-vol automatique se trouve un relais RD qui prend sa masse par la came du moteur commande de freins par le LS1<sup>e</sup> donc, bien lorsque la lampe verte est allumée.


Dans le cas d'un moteur diesel, ce relais peut être placé tandis que le circuit Bobine et Delco peut être supprimé. Sur l'anti-vol le contact N°4 sera maintenu. Donc un simple interrupteur peut suffire.

L'anti-vol est assuré par le manque de tension sur le RD (relais du démarreur).

le 24 avril 1980 *Hurley*

Simboles

- RE 3 Ciffres a l'extrême droite sur le plant, désignent le contacte  
4 de ce relais, ouvert N°3 fermé N°4 ces chiffres se trouvent  
en marge sur le plant.
- F  Relais forwart freins ouvert, Bobine 12 Volts.
- R  Relais révers freins fermé, Bobine 12 Volts.
- RE  Relais électronique. Bobine 12 Volts.
- RL  Relais commandé par le levier de vitesse, Bobine 6V. en série  
avec une lampe de 6V. 0,1 AMP.
- RC  Relais pour les clignoteurs (Détresse) 12 V.
- R  Lampe rouge. Les ampoules sont du type 24 V. 2 W pour ne pas  
ébourer.
- J  Lampe jaune.
- V  Lampe verte.
- F  Contacte ouvert.
- RL  Contacte fermé.
-  Interrupteur quadripolaire (Autom. Man.)
-  Contacte ouvert.
-  Contacte Fermé.
- LS  Limit-switch (Fin de course.) ouvert.
- LS  Limit-switch contacte fermé.
- LSL  Limit-switch commandé par le levier de vitesse, double fonction.
-  Contacte fermé.
-  Senseur électronique sur le volant de direction.
-  Moteur continu avec réducteur 12 Volt. 5 Amp.
-  Connection de fils.
-  Croisement de fils.
-  Boite clignotente pour feux de détresse, en cas de malaise.
- ES1'ESL2' sarvent uniquement a l'Antivol automatique  
ce sont les leviers de LS1 et LS2 mise a la masse par la came.
- RD  Relais de démarreur.

Le 24 avril 1980 

HUTTING PIERRE  
13 RUE DU HAUT  
6630 MARTELANGE

Marcelange le 27.04.80

SERVICE DE LA PROPRIÉTÉ  
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE  
29-4-1980  
ENTRÉE

Concerne : Détecteur de malaises  
et anti-val.

115682

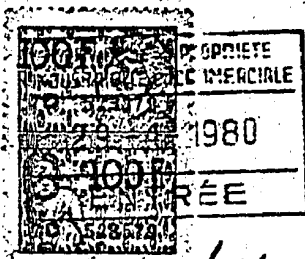
le bonsoir

N.I.

Je vous ai fait parvenir le 24.04.80,  
les plans et explications pour l'obtention  
d'un brevet pour l'appareil cité en objet.  
Après envoi, j'ai constaté une  
erreur que je désire corriger par la  
présente.

Vous trouverez ci-jointes.

1. Une photocopie originale corrigée  
des 3 feuilles erronées.
2. Une nouvelle photocopie,  
corrections incluses.


























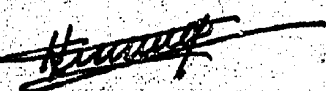
Je soussigné, Hutting P., n'ignore  
pas qu'aucun document tel un brevet  
d'invention ne peut être de nature à  
apporter, soit à la description, soit au  
dessins, des modifications de fond et  
s'clare que le contenu de cette note  
n'apporte pas de telles modifications

NOTE JOINTE AU DOSSIER  
DU BREVET  
N° 882419 L. - 8 - 03 - 1980

*Photocopie originale corrigée*

Simboles

- RE 3 Chiffres a l'extrême droite sur le plant, désignent le contacte
- 4 de ce relais, ouvert N°3 fermé N°4 ces chiffres se trouvent en marge sur le plant.
  
- F  Relais forwart freins fermer Bobine 12 Volts.
- R  Relais révers freins ouvert Bobine 12 Volts.
- RE  Relais électronique. Bobine 12 Volts.
- RL  Relais commandé par le levier de vitesse. Bobine 6V. en série avec une lampe de 6V.0,1 AMP.
- RC  Relais pour les clignoteurs (Détrresse) 12 V.
- R  Lampe rouge. Les ampoules sont du type 24 V. 2 W pour ne pas ébquir.
- J  Lampe jaune.
- V  Lampe verte.
- F  Contacte ouvert.
- RL  Contacte fermé.
-  Interrupteur quadripolaire (Autom.Man.)
-  Contacte ouvert.
-  Contacte Fermé.
- LS  Limit-switch (Fin de course.) ouvert.
- LS  Limit-switch contacte fermé.
- LSL  Limit-switch commandé par le levier de vitesse, double fonction
-  Contacte fermé.
-  Senseur électronique sur le volant de dirrection.
-  Moteur continu avec réducteur 12 Volts. 5 Amp.
-  Connection de fils.
-  Croisement de fils.
-  Boite clignotente pour feux de détresse, en cas de malaise.
- LS1° ETLSE° servent uniquement a l'Antivol automatique
- ce sont les leviers de LS1 et LS2 mise a la masse par la came
- RD  Relais de démarreur.

*le 24 avril 1980* 

Pour rouler sans le système, mettre l'interrupteur sur MAN. (manuel) et rien ne se passe au cours de la conduite si ce n'est que la lampe jaune de gauche s'éteint lorsque l'on passe en troisième vitesse. Tout est normal, vous pouvez mettre le système sur AUTOM. en roulant.

Pour rouler avec le système, mettre l'interrupteur sur position AUTOM. Vous démarrez en première, deuxième et en passant en troisième l'AUTOM. s'enclenche; c'est-à-dire, le relais RL déclenche et met en service différents éléments (voir le schéma) et simultanément par le LSL (actionné par le levier de vitesses) qui, à double fonction, met en service le relais RE (électronique) commandé par le senseur au volant de direction.

Au lâcher du volant, le relais RE n'est plus alimenté et met en circuit le relais **R** fait tourner le moteur du système en **forward**, coupant l'allumage jusqu'au moment où la came pousse le LS2 et LS2' anti-vol autom., court-circuite Bobine Delco, d'où démarrage impossible; simultanément les freins sont bloqués, la lampe rouge s'allume, les feux de détresse fonctionnent et les lampes stop sont allumées.

Les secouristes enlèvent la victime.

Pour bouger le véhicule, se mettre au volant, tenir ce dernier en mains, mettre le contact et laisser le levier de vitesses sur la quatrième ou la troisième. Ou mettre au point mort et les freins se débloquent automatiquement.

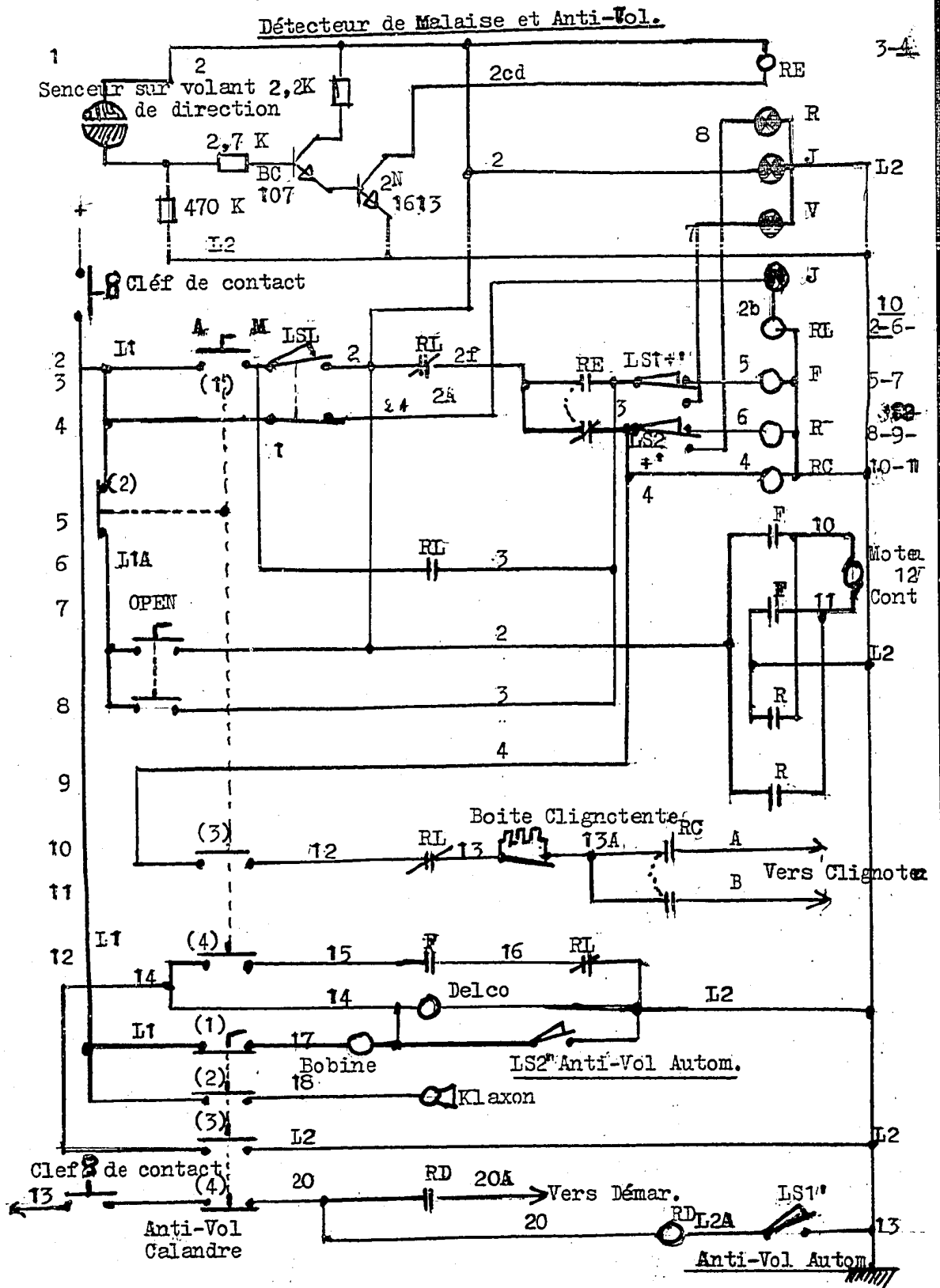
Pour parquer le véhicule avec l'anti-vol, mettre ou laisser l'interrupteur sur AUTOM., le levier de vitesses sur la troisième ou la quatrième, ne pas tenir le volant et attendre que la lampe rouge s'allume; mettre l'interrupteur sur MAN., couper le contact et retirer la clef de contact.

Dans la calandre se trouve un interrupteur quadruple (anti-vol) que l'on peut placer à sa meilleure convenance, voire même dans la malle arrière et coupant le circuit Bobine et le dérivant vers le klaxon; le circuit Bobine-Delco est mis à la masse pour la deuxième fois, le circuit démarreur est

*H. H. H.*



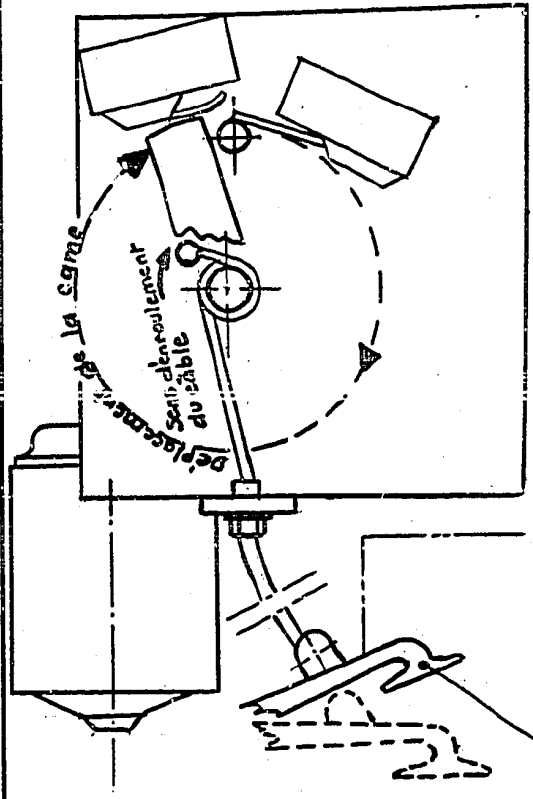
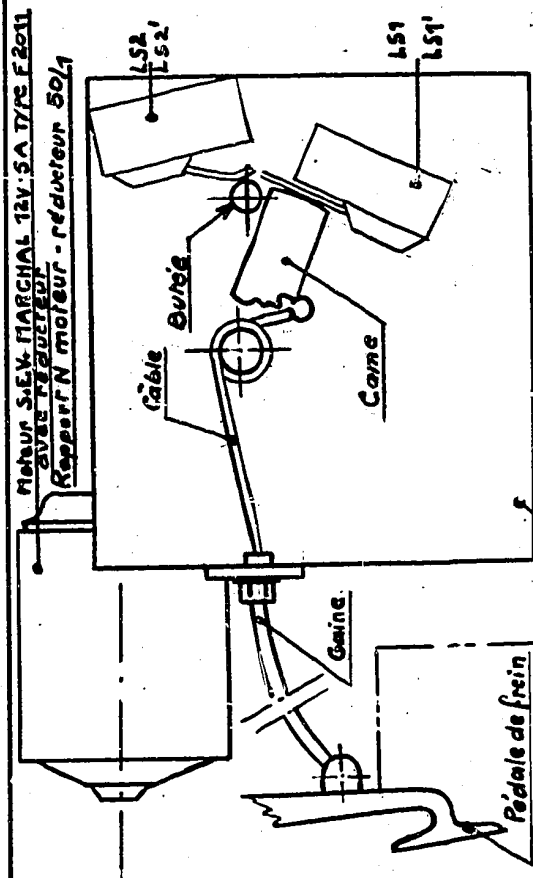
HUTTING, Pierre, Alphonse



Le 24 avril 1980 *[Signature]*

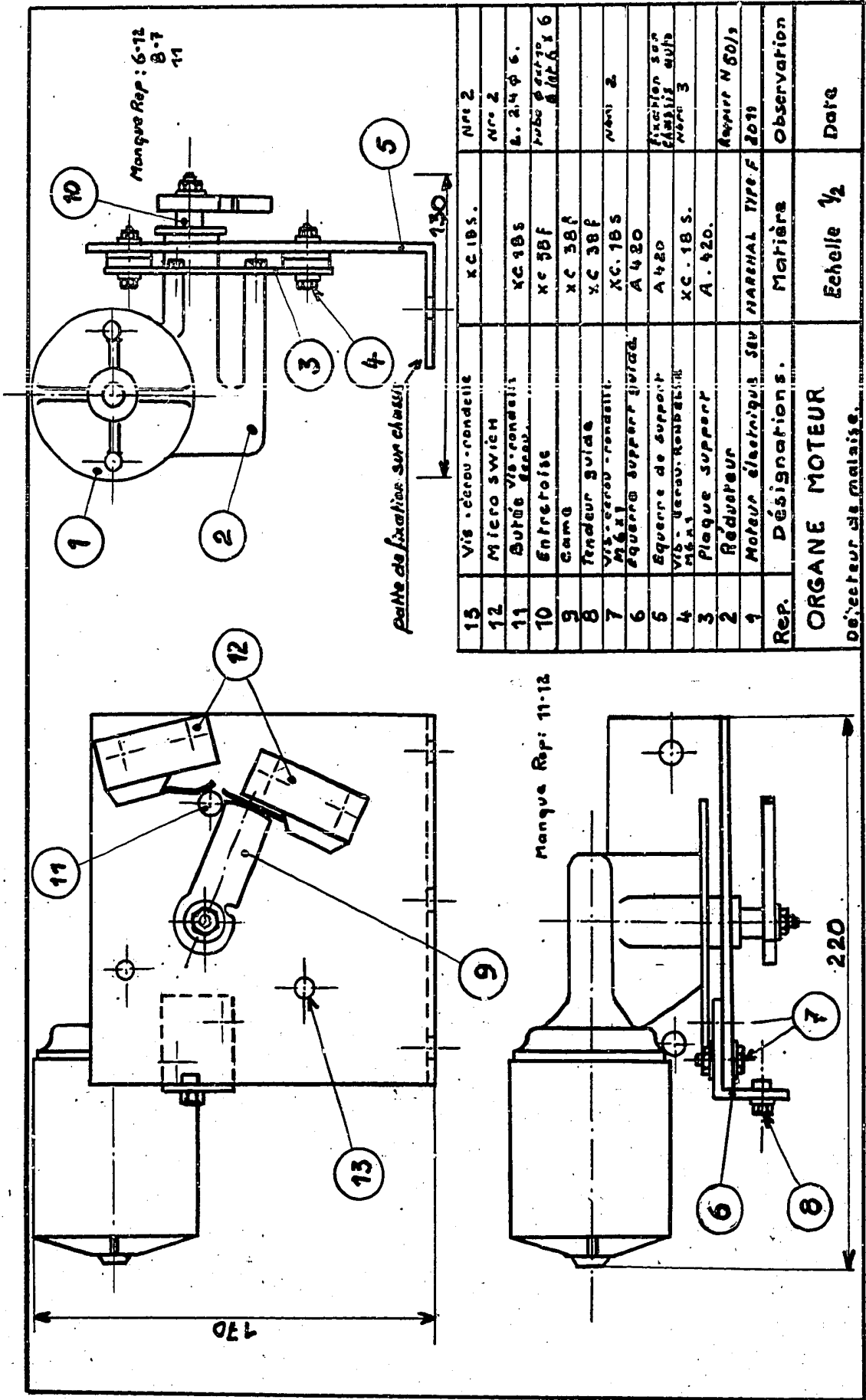


POSITIONNEMENT lors du déplacement normal du véhicule. POSITIONNEMENT après la rupture du contact du volant



SCHEMA de FONCTIONNEMENT de l'organe moteur

Le 24 avril 1980 *Hutting*

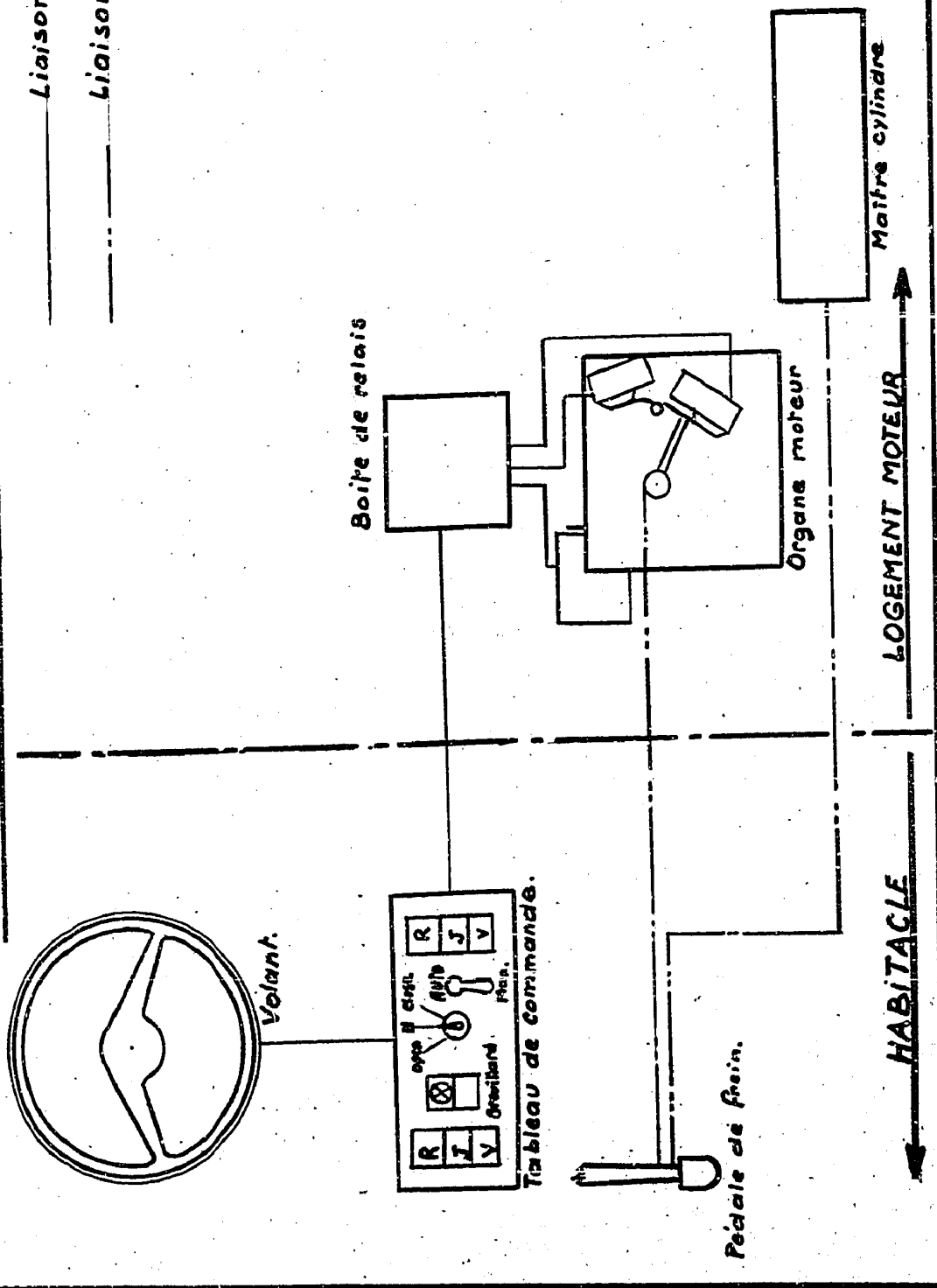


15	Vis - écrou - rondelle	X.C. 18 S.	N° 2
12	Micro switch		N° 2
11	Autob. vis - rondelle	X.C. 18 S.	4. 2.4 φ 6.
10	Entretoise	X.C. 38 F.	tube Ø ext. 16
9	Cam	X.C. 38 F.	
8	Indeur guide	X.C. 38 F.	N° 1 2.
7	Vis - écrou - rondelle	X.C. 18 S.	
6	Équerre support livra.	A. 420	
5	Équerre de support	A. 420	fixation sur
4	Vis - écrou - rondelle	X.C. 18 S.	classe 18
3	Plaque support	A. 420.	N° 1 3
2	Réducteur		Repart N 5013
1	Moteur électrique sev	MARVAL TYPE F	3011
Rep.	Désignations.	Matière	Observation
<b>ORGANE MOTEUR</b>		Echelle 1/2	Date
détecteur de malais.			

le 24 avril 1980 *Hutting*

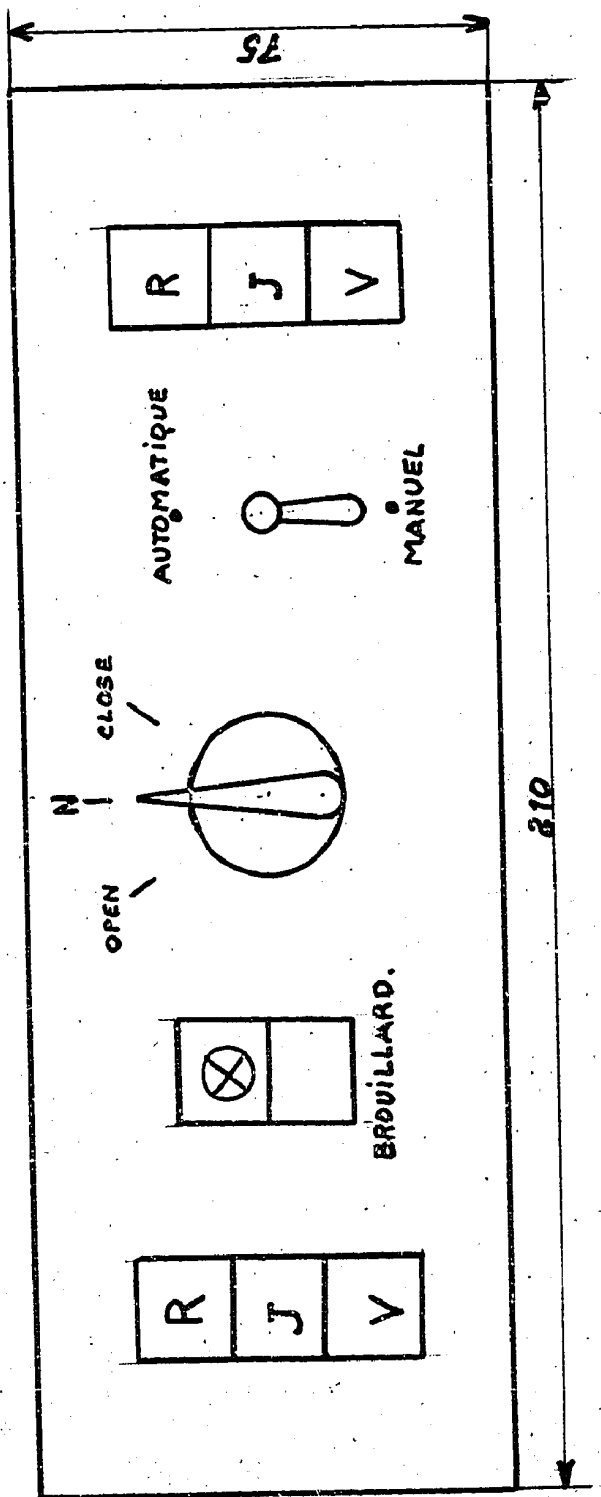
SCHEMA D'IMPLANTATION.

\_\_\_\_\_ Liaison électrique.  
- - - - - Liaison mécanique.



le 24 avril 1980 *Hutting*

TABEAU DE COMMANDE



le 24 avril 1990 *Hutting*

HUTTING PIERRE  
13 RUE DU MUSÉE  
6630 HARTELANGE

Albert Charaffé le 27.04.80

SERVICE DE LA PROPRIÉTÉ  
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

29-4-1980

ENTRÉE

Concerne : Détecteur de malaises  
et anti vol

115682

elbonsieur

NI

Je vous ai fait parvenir le 27.04.80,  
les plans et explications pour l'obtention  
d'un brevet pour l'appareil cité en objet.  
Après envoi, j'ai constaté une  
erreur que je dois corriger par la  
présente.

Vous trouverez ci-jointes.

1. Une photocopie originale corrigée  
des 3 feuilles erronées

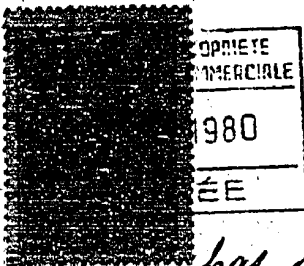
2. Une nouvelle photocopie,  
corrections incluses.

Je soussigné, Hutting P., n'ignore  
pas qu'aucun document d'un brevet  
d'invention ne peut être de nature à  
apporter, soit à la description, soit au  
dessins, des modifications de fond et  
déclare que le contenu de cette note  
n'apporte pas de telles modifications

NOTE JOINTE AU DOSSIER  
DU BREVET

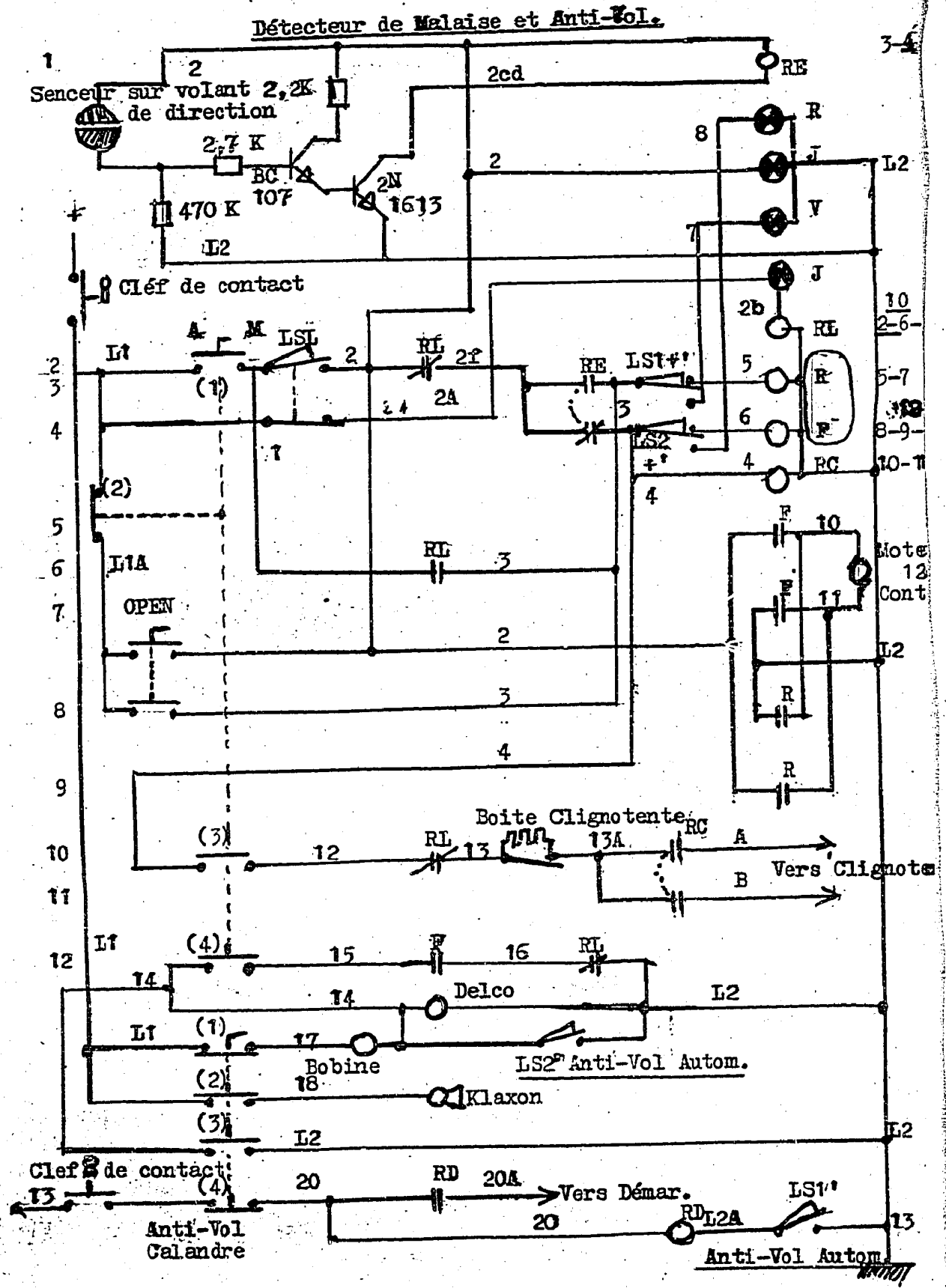
N° 88249 LS - 8-02-1980

M



HUTTING, Pierre, Alpha 5010

Photocopie originale corrigée



le 24 avril 1980 *[Signature]*

883119

HUTTING, Pierre  
13, rue du Musée  
6630 MARTELANGE

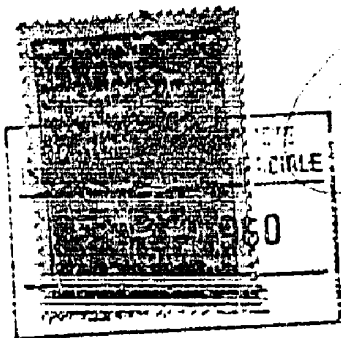
Martelange, le 13 juin 1980

Concerne : note d'information (voir schéma)

2°  
116.193

883119

NI



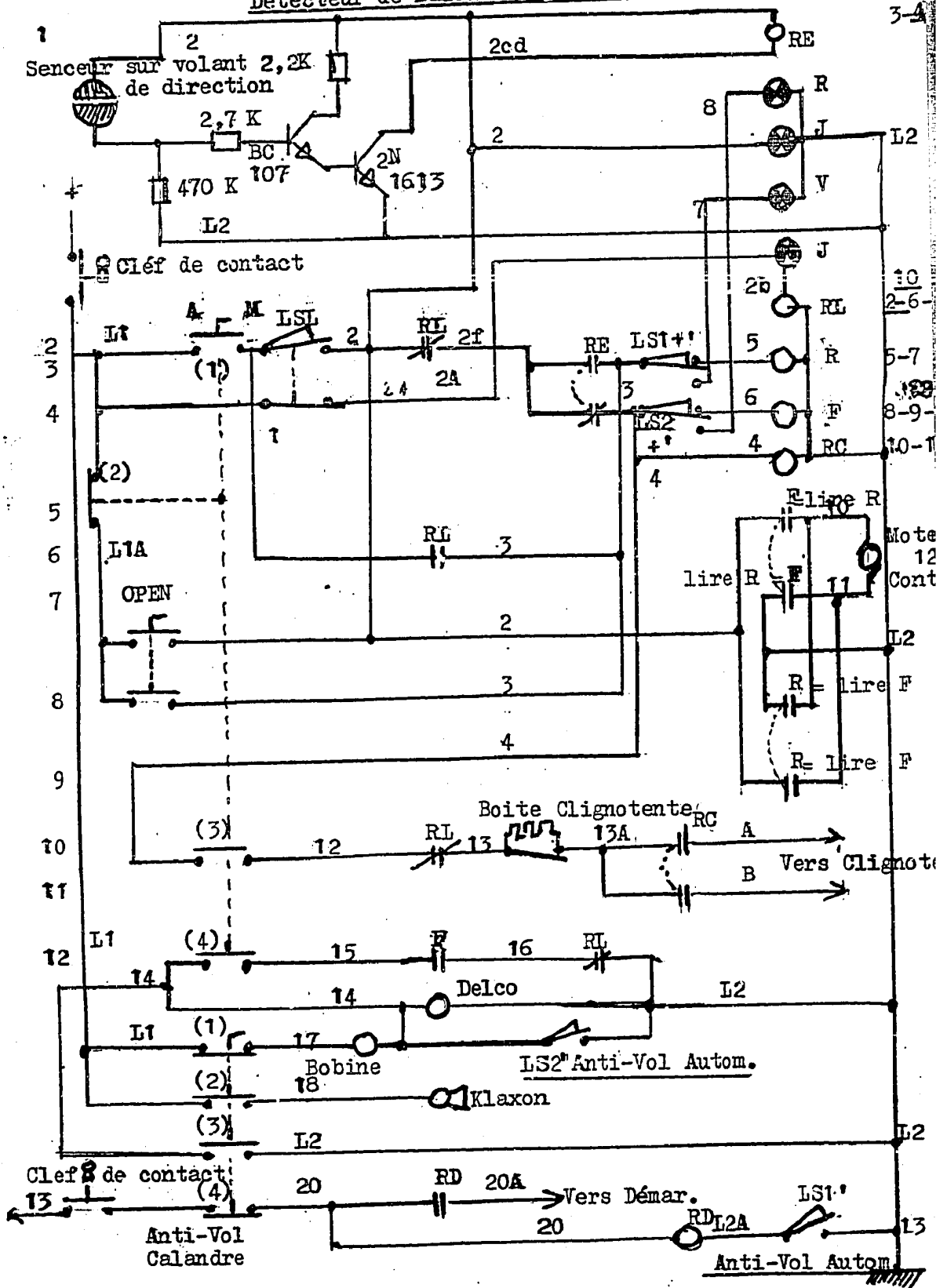
SERVICE DE LA PROPRIÉTÉ  
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE  
18.-6-1980  
ENTRÉE

Le soussigné n'ignore pas qu'aucun document joint au dossier d'un brevet d'invention ne peut être de nature à apporter, soit à la description, soit aux dessins, des modifications de fond et déclare que le contenu de cette note n'apporte pas de telles modifications et n'a d'autre objet que de signaler une ou plusieurs erreurs matérielles. Il reconnaît que le contenu de cette note ne peut avoir pour effet de rendre valable totalement ou partiellement le brevet n° 1/9808 si celui-ci ne l'était pas en tout ou en partie en vertu de la législation actuellement en vigueur. Il autorise l'administration à joindre cette note au dossier du brevet et à en délivrer photocopie.

le 13 juin 1980

NOTE JOINTE AU DOSSIER  
DU BREVET  
N° 883119 Le - 8 - 08 - 1980

Détecteur de Malaise et Anti-Vol.



Le 24 avril 1980 *[Signature]*